

PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, Nickael TODESCHEINI (Passeur 06.83 77-24-16)
(le client ou maître d'ouvrage),

Concernant les travaux exécutés en date du 28 / 03 / 24 par l'entreprise :
E.LEGENDRE

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à 15/03/2024 le 28/03/2024
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage

Signature de l'entreprise



E.LEGENDRE
1 Rue de l'An VII - 31600 MURET
06.63.20.08.71
Siret : 477 622 559 00052

Réservé au service administratif : Nom intervenant : _____

Date d'intervention ____ / ____ / ____

Horaires d'intervention de ____ h ____ mn à ____ h ____ mn

LALOI MENUISERIES – 156 impasse de la Bourgade – 31670 LABEGE

05 62 88 25 80 - 05 62 88 32 81 - email : contact@laloi-menuiseries.com

SAS au capital de 42 000 € - Siret 410 393 086 00039 - APE 2512Z - TVA intracommunautaire FR77 410 393 086